

# Mineur<u>e en économie</u>

# **Objectifs**

La mineure en économie initie les étudiants **aux disciplines de base** des sciences économiques (savoir) et à **l'application d'outils d'analyse économique** à des problèmes concrèts (savoir-faire).

Sous certaines conditions, cette mineure donne accès au Master en Economie.

#### Conditions et critères d'accès

Cette mineure en économie est accessible à tous les étudiants du baccalauréat.

Cette mineure nécessite l'apprentissage d'éléments de statistiques et de mathématiques appliqués à l'économie.

### Formations accessibles au terme de la mineure

#### Master en Economie:

- Accès direct à partir d'un Baccalauréat autre que Economie et Gestion, si l'étudiant a suivi pendant son programme les cours suivants :

• en économie :

ECGE1222 Microéconomie[45h+15h] (5 crédits) François Maniquet Jacques-François

Thisse

et

ECGE1212 Macroéconomie[45h+15h] (5 crédits) Philippe Monfort Henri Sneessens

en statistiques :

ECGE1224 Statistiques en économie et gestion[30h+15h] (4 crédits) Christian Hafner

ou cours équivalent

• en méthodes mathématiques :

ECGE1214 Mathématiques en économie et gestion[30h+15h] (4 crédits) Raouf Boucekkine Paul Henrard

ou cours équivalent

• cours d'approfondissement :

9 crédits au choix parmi :

ECGE1311	Economie industrielle[30h] (3 crédits)	Paul Belleflamme
ECGE1312	Economie publique[30h] (3 crédits)	Jean Hindriks
ECGE1313	Economie européenne[30h] (4 crédits)	Hylke Vandenbussche

ECGE1316 Econométrie[20h+15h] (3 crédits) Luc Bauwens Christian Hafner (supplée

Luc Bauwens)

ECGE1225 Théorie des jeux et analyse de la décision[30h] (4 crédits) Pierre Dehez

- Accès sous conditions pour les autres bacheliers (en accord avec le responsable du programme) : il sera tenu compte de l'ensemble des enseignements ayant composé le Baccalauréat de l'étudiant et, en cas de pré requis manquants, ceux-ci pourront être ajoutés au programme du Master en Economie (maximum 15 crédits).

#### Structure détaillée

### Cours de base (16 crédits).

- en économie, en fonction des connaissances de départ :

soit:

ESPO1111 Economie politique[60h+30h] (8 crédits) Paul Belleflamme Philippe De Villé

Pierre Dehez Jean Hindriks Chantal

Kegels Xavier Wauthy

soit

ECGE1222 Microéconomie[45h+15h] (5 crédits) François Maniquet Jacques-François

Thisse

PI

ECGE1212 Macroéconomie[45h+15h] (5 crédits) Philippe Monfort Henri Sneessens

- en statistiques, en fonction des connaissances de départ, un parmi :

SESP1111A	Statistique et éléments de probabilité : 1ère partie[22.5h+22.5h] (4 crédits)	N.
ECGE1224	Statistiques en économie et gestion[30h+15h] (4 crédits)	Christian Hafner
ECGE1316	Econométrie[20h+15h] (3 crédits)	Luc Bauwens Christian Hafner (supplée
		Luc Bauwens)
ECGE1326	Econométrie appliquée[22.5h] (3 crédits)	Fatemeh Shadman Valavi
- en méthodes mathe	ématiques, en fonction des connaissances de départ, un parmi :	
ECGE1111	Mathématiques et analyse[30h+30h] (5 crédits)	Raouf Boucekkine Yves Félix
ECGE1214	Mathématiques en économie et gestion[30h+15h] (4 crédits)	Raouf Boucekkine Paul Henrard
ECGE1225	Théorie des jeux et analyse de la décision[30h] (4 crédits)	Pierre Dehez

### Cours d'approfondissement (9 crédits)

## En fonction des connaissances de départ :

ECGE1222	Microéconomie[45h+15h] (5 crédits)	François Maniquet Jacques-François
		Thisse
ECGE1212	Macroéconomie[45h+15h] (5 crédits)	Philippe Monfort Henri Sneessens
ECGE1312	Economie publique[30h] (3 crédits)	Jean Hindriks
ECGE1311	Economie industrielle[30h] (3 crédits)	Paul Belleflamme
ECGE1313	Economie européenne[30h] (4 crédits)	Hylke Vandenbussche
ECGE1216	Croissance et développement[22.5h] (3 crédits)	David De la Croix
ECGE1228	Economie régionale[22.5h] (3 crédits)	Jacques-François Thisse
ECGE1318	Economie de l'information et de l'incertain[22.5h] (3 crédits)	Claude d'Aspremont-Lynden
ECGE1217	Histoire des théories économiques[22.5h] (3 crédits)	Michel De Vroey
ECGE1121	Histoire économique et sociale[30h] (3 crédits)	Paul Servais Jean-Marie Yante (coord.)

L'étudiant a la possibilité d'inscrire à son programme un cours n'appartenant pas à cette liste. Il introduira pour ce faire une requête motivée.

## Séminaire\* (5 crédits) un parmi :

ECGE1226	Séminaire : économie du travail[30h] (5 crédits)	Muriel Dejemeppe
ECGE1227	Séminaire d'Economie internationale : monnaie et	Vincent Bodart
	finance[30h] (5 crédits)	
ECGE1324	Séminaire : économie sociale et publique[30h] (5 crédits)	François Maniquet Marthe Nyssens
ECGE1323	Séminaire : économie industrielle[30h] (5 crédits)	Elisabeth Van Hecke
ECGE1325	Séminaire d'Economie internationale : commerce[30h] (5	Hylke Vandenbussche
	crédits)	

<sup>\*</sup> Séminaire: l'objectif est de faire travailler les étudiants sur des thèmes précis afin de leur apprendre à lire, synthétiser, argumenter, exposer et écrire. Les thèmes retenus sont choisis de façon à faire appel aux notions déjà acquises par les étudiants dans les cours de base en économie. Ces séminaires doivent aussi constituer une expérience de recherche. Dans cet esprit, ils sont organisés de manière à garantir un maximum de travail personnel.

## **Informations pratiques**

# Inscription à la mineure

## 1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: Comité de gestion

Personne de contact : M. Gilot (ECON) gilot@econ.ucl.ac.be

Modalités d'inscription:

1er Cycle

# 2. Admission à la mineure

Non pertinent

### 3. Inscription à la mineure

Dès l'inscription en BAC12, l'étudiant va s'inscrire à l'option sur le site web : http://www.uclouvain.be/optionbac En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

## 4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effetué via l'application d'inscription au BAC12 disponible sur le web.

### 5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix <u>doit</u> consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

# Horaire des cours

### 1. Consultation de l'horaire des cours

http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html

### 2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de BAC12, l'étudiant établit son horaire de BAC12 et de BAC13 en tenant compte des horaires de la mineure. Si il y a conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

• Reporter des cours :

En cas de conflit en BAC12 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut **demander à reporter** un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en BAC13 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

• Assumer le conflit :

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

• Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

• Personnes de contact :

Conseillère aux études : Cécile Delannay delannay@sesp.ucl.ac.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, rotsaert@sspo.ucl.ac.betel. : 010474996

## Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

### 1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

### 2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure au moyen d'un formulaire ad-hoc. Celui-ci doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le site WEB :

http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre *dans votre boîte aux lettres (e-mail)* de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettre électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure

### 3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

#### **Supports disponibles**

#### 1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

### 2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

## Organisation des examens

# 1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

## 2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires. La grille des horaires est disponible sur le site WEB : http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html